

Informations de base	
2024/2668(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Établissement des règles détaillées pour le maintien de la navigabilité des systèmes d'aéronefs sans équipage à bord certifiés et de leurs composants, et relatif à l'agrément des organismes et des personnels participant à ces tâches Subject 3.20.01 Transport aérien de personnes et fret 3.20.01.01 Sécurité aérienne	

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2024)01569	13/03/2024	
Document annexé à la procédure	C(2024)3493	21/05/2024	